

Le premier CDAS de l'année 2024 s'est tenu le 12 mars.

Dans sa liminaire, FO Finances Moselle a rappelé ses revendications, notamment concernant la restauration collective.

Le GT CDAS a eu lieu le 13 février, et a acté les postes de dépenses du CAL (Crédits d'Actions Locales) 2024 pour un montant de 68 414 €.

Voir compte-rendu [ICI](#)

LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR DES CDAS

A l'instar des autres instances, l'ensemble des organisations syndicales a voté CONTRE ce règlement intérieur type, qui n'offre aucune possibilité d'amendement.

COMPTE-RENDU D'ACTIVITÉ DE L'ACTION SOCIALE

La déléguée à l'Action Sociale nous a présenté son compte-rendu d'activité.

FO Finances Moselle a vivement remercié le travail de la délégation qui, malgré les difficultés, reste toujours remarquable.

FO Finances Moselle a également souligné l'investissement professionnel ET personnel de la délégation.

Quelques chiffres du compte-rendu:

- **Les effectifs**

L'action sociale concerne 2016 agents du département de la Moselle.

L'effectif de la DGFIP est le plus important (1177 agents), suivi de celui des services de la Douane (394) et de l'INSEE (303).

Les bénéficiaires de l'Action Sociale : 5235 personnes, actifs (2016), retraités (2076) et enfants (1143) ont bénéficié de l'Action Sociale en 2023 .

- **La restauration collective**

En 2023, la Moselle comptait 3 restaurants financiers (celui de Sarrebourg a fermé le 31/07/23), et 4 restaurants conventionnés.

68 810 repas ont été servis aux agents des Finances, dont 64 248 dans les restaurants financiers (de Metz principalement).

1 388 agents pourraient potentiellement bénéficier de la restauration collective à Metz.

534 agents bénéficient de titres restaurants.

En 2019 (période de référence avant COVID), 105 048 repas avaient été servis.

BIMPLI :

79 181 titres restaurants ont été distribués en 2023, en diminution par rapport à 2022 (80614).

Le NRP est passé par là, notamment en 2023 avec le transfert du SGC de Sarreguemines (bénéficiaire de titres restaurants) vers les bâtiments du SIP (bénéficiaire de deux restaurants conventionnés).

Espaces repas :

24 sites bénéficient d'un espace repas : 10 à la DDFIP, 13 à la DOUANE et 1 à l'INSEE .

Définition « espace repas »

Local de restauration dédié, pourvu de sièges et de tables en nombre suffisant, comportant un robinet d'eau potable, fraîche et chaude, pour dix usagers ;
Local doté d'un moyen de conservation ou de réfrigération des aliments et des boissons et d'une installation permettant de réchauffer les plats.

- **Les aides et prêts ALPAF**

75 dossiers ont été instruits en 2023, dont 32 pour l'aide à la première installation, 8 pour l'aide à la propriété, 9 pour l'aide au logement étudiant, 8 pour le prêt amélioration habitat et 9 pour le prêt équipement logement.

- **Le CAL 2023**

53 % du budget local est consacré à l'arbre de Noël, soit 38 157 € pour l'année 2023. Le deuxième poste le plus important est consacré aux sorties, pour un montant de 24 653 €.

967 personnes (agents et enfants) ont participé à l'arbre de Noël, soit 59 % des bénéficiaires et 640 aux sorties (soit 38 % des bénéficiaires).

La répartition pour les deux plus grosses sorties : 293 personnes , soit 5 bus, sont allés à Europapark (152 actifs, 124 enfants, 17 retraités et 9 familles nombreuses) ;

205 ont participé à la sortie Pokeyland (109 enfants, 10 familles nombreuses, 86 actifs).

Commentaires FO

C'est un bilan complet et détaillé.

FO Finances a attiré l'attention du président de CDAS sur la situation des contractuels, qui peuvent bénéficier de certaines aides, sans qu'ils n'en soient informés.

Nous avons découvert qu'un guide action sociale a spécialement été élaboré pour les agents contractuels, et disponibles sur Alizé.

BILAN D'ACTIVITÉ DU SERVICE SOCIAL

Les deux assistantes de service social du travail nous ont présenté le bilan 2023 de leur activité.

L'activité est répartie en deux secteurs : la Moselle Est, et la Moselle Ouest.

Le service social bénéficie potentiellement à 2046 actifs, et 2060 retraités.

Près de 9 % des actifs et 0,24 % des retraités ont bénéficié d'un accompagnement du service social.

Répartition des bénéficiaires actifs par catégorie : 17 % de cadres A, 42 % de cadres B, 34 % de cadres C et 4 % de contractuels.

Les demandes d'accompagnement se font principalement par le biais des services RH (69%), le responsable hiérarchique (9 %), et l'assistant de prévention (9%).

- Les domaines d'interventions du service social : la vie professionnelle (31%), la santé (31%), la vie familiale (21%), le budget (14%) et le logement (3%).

Avec une augmentation significative des interventions dans le domaine familial (13% en 2022 contre 21 % en 2023).

- Les problématiques familiales sont réparties principalement comme suit :
42 % pour des conséquences suite à séparation ou divorce, 18 % pour des problématiques liées à l'enfant (scolarité, intégration à l'école, santé ou relationnel parent-enfant), 14 % pour du soutien familial (aidant, handicap) et 11 % sur des violences familiales (partenariat avec France Victimes).
- Sur les interventions dans le domaine professionnel
31 % portent sur les conditions de travail, 18 % sur les conflits interpersonnels, 12% sur les restructurations, 11 % sur les droits statutaires et 10 % sur les mutations.

L'activité du service social est dense et variée, et souvent méconnue des agents du ministère : permanences ou visites de services, réunions dans les instances mais aussi réunions partenariales, régionales, groupes de travail, accueil des nouveaux agents, etc.

L'accompagnement représente également un investissement fort, et notamment l'accompagnement des collectifs de travail (ICT).

En 2023, la DDFIP et l'INSEE ont sollicité un accompagnement particulier pour 3 collectifs de travail, avec la nécessité de plusieurs interventions sur site.

Commentaires FO Finances :

Nous avons salué l'engagement et le travail des assistantes de services social du travail, dans un contexte compliqué de restructurations, en particulier à la DGFIP et la DOUANE.

Un bilan sera établi à partir de 2024 par direction.

D'ores et déjà, FO Finances demandera à chaque direction que ce bilan soit présenté en CSAL.

Nos remerciements vont également au cabinet médical, absent de ce CDAS .

PRÉSENTATION DE LA NOTE D'ORIENTATION 2024

La note d'orientation 2024, présentée par le président du CDAS, fixe le cadre national pour l'Action Sociale.

Au niveau national, le budget de l'Action Sociale est de 112,85 M€, dont 4,5 consacrés aux CAL .

La nouvelle organisation du réseau de l'Action Sociale entre dans sa phase de déploiement, avec une première évaluation globale fin 2024.

De nouvelles prestations ont vu le jour (CESH garde d'enfants élargi aux 6-14 ans et devenu chèque famille Finances), le chèque Sport Finances pour les adolescents de 12 à 17 ans, et le dispositif d'aide à la parentalité en Outre-Mer

La restauration reste la thématique de travail prioritaire.

L'amélioration de la communication et de la gouvernance des opérateurs associatifs va se concrétiser en 2024.

Cette note d'orientation doit être déclinée et mise en œuvre au niveau local, avec une attention particulière qui doit être accordée aux jeunes agents et à leurs attentes en matière d'actions locales.

Il est à noter que la Moselle représente la direction la plus importante du Grand Est.

Il a été soulevé le problème de l'utilisation des chèques Sport Finances : dans des structures de moyennes ou petites tailles, et notamment gérées par des associations, ce chèque sport ne peut pas être utilisé : en effet, le coût d'encaissement (environ 10%), et la paperasserie associée à cet encaissement sont trop chronophages pour ces structures.

Il est clair que, d'un point de vue parisien, cette problématique n'a pas lieu d'être...

CRÉDITS CAL ET RÉPARTITION

FO Finances Moselle a voté POUR les crédits et la répartition du CAL, tout en dénonçant la mise en réserve de 6 % (voir déclaration liminaire [ICI](#)).

À noter qu'une sortie au marché de Noël à Trèves a pu être rajouté grâce au reversement des chèques cadeaux non utilisés par les agents, pour un montant de 2400 €.

POINT RESTAURATION

Le coup de massue a été donné lors de ce point sur les crédits « matériels de restauration » .

Le budget prévisionnel pour la région Grand Est en 2023 était de 238 000 €.

Restriction budgétaire oblige : une coupe de 70 % a été effectuée par rapport à la demande initiale des délégations. L'enveloppe globale s'élève à 44 000 €, dont 14 000 € pour la Moselle, qui est le plus gros département concerné par la restauration. A ce jour, le solde en Moselle pour le matériel lié à la restauration, et l'aménagement des coins repas est de ... 900 € ! Autant dire RIEN !

Donc, fini les espaces aménagés dits « de convivialité », et attention a ne pas perdre trop de petites cuillères, car nous finirons pas manger avec nos doigts !

Seuls les véritables coins repas des services isolés pourront bénéficier de quelques miettes, à condition de ne pas être trop exigeants !

- ➔ **FO Finances a dénoncé ces coupes budgétaires, toujours au détriment des agents, dans un contexte difficile dans les services !**
- ➔ **FO Finances a rappelé sa revendication d'appliquer l'harmonisation tarifaire dans les deux restaurants administratifs de Metz, et a rappelé la pétition toujours en cours de circulation (voir [ICI](#)) .**
- ➔ **FO Finances a encore une fois rappelé sa revendication de revalorisation du titre-restaurant à 10€.**

Le prochain GT CDAS aura lieu le 4/06/24.

Le prochain CDAS aura lieu le 25/06/24.